

Bourses de fin d'études de maîtrise des Études supérieures et postdoctorales (ESP)

Dépôt initial du mémoire avant la fin de la 2^e année d'inscription à la maîtrise
BFEM

NOM DU CONCOURS :	Bourses de fin d'études de maîtrise																
MONTANT :	Valeur maximale de 6 000 \$																
OUVERTURE DES CONCOURS : (3 fois par année)	<p>Chaque trimestre, un concours sera ouvert pendant une durée déterminée :</p> <table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <thead> <tr> <th>Mois du lancement du concours</th> <th>Trimestre de début de la bourse</th> <th>Date limite de l'étudiant pour postuler</th> <th>Pour un dépôt initial au plus tard</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Février</td> <td>Été suivant</td> <td>Mars</td> <td>Hiver suivant</td> </tr> <tr> <td>Juin</td> <td>Automne suivant</td> <td>Juillet</td> <td>Été suivant</td> </tr> <tr> <td>Octobre</td> <td>Hiver suivant</td> <td>Novembre</td> <td>Automne suivant</td> </tr> </tbody> </table>	Mois du lancement du concours	Trimestre de début de la bourse	Date limite de l'étudiant pour postuler	Pour un dépôt initial au plus tard	Février	Été suivant	Mars	Hiver suivant	Juin	Automne suivant	Juillet	Été suivant	Octobre	Hiver suivant	Novembre	Automne suivant
Mois du lancement du concours	Trimestre de début de la bourse	Date limite de l'étudiant pour postuler	Pour un dépôt initial au plus tard														
Février	Été suivant	Mars	Hiver suivant														
Juin	Automne suivant	Juillet	Été suivant														
Octobre	Hiver suivant	Novembre	Automne suivant														
ADMISSIBILITÉ :	<ul style="list-style-type: none"> • Être inscrite, inscrit au programme d'études de maîtrise à temps plein de manière continue depuis le premier trimestre ET prévoir un dépôt initial du mémoire avant la fin du 6^e trimestre d'inscription à la maîtrise (interruption permise en raison de congé parental ou de maladie, avec certificat médical à l'appui). <i>Il est à noter que si le dépôt initial est fait plus tôt que prévu, la valeur de la bourse sera calculée en fonction du nombre de mois effectués pour la rédaction.</i> • Avoir un excellent dossier académique, soit une moyenne minimale de 3,7/4,3. • Se consacrer à la rédaction du mémoire pendant la période d'octroi de la bourse. • Ne pas détenir une bourse d'un organisme gouvernemental (CRSNG, IRSC, CRSH, FRQSC, FRQS, FRQNT) pendant la période d'octroi de la bourse. • Avoir l'engagement de la directrice, directeur de recherche ou de l'unité pour le versement de la contribution minimale de 20 %. • Ne pas recevoir plus de 31 000 \$ en revenus de bourses durant la période d'octroi. 																
RENSEIGNEMENTS :	<p>Pour plus d'informations sur les modalités particulières à la période actuelle, veuillez s'il vous plait vous référer au répertoire des bourses pour rechercher la fiche à jour et accéder aux informations détaillées de ce concours de bourses.</p> <p>Régis Harvey Technicien en administration Bureau des bourses Études supérieures et postdoctorales (ESP) 2910, boul. Édouard-Montpetit, app. 7, bureau 230 Montréal, QC H3T 1J7 Tél. : 514 343-6111, poste 37363 esp-bourses@esp.umontreal.ca</p>																